

## Le pouvoir de François 1er

François 1er est honoré au Havre mais délaissé par les programmes scolaires (au profit de Henri IV) L'histoire s'est détournée des rois et des batailles pour se consacrer à des évolutions plus longues. Cependant, François 1er est un monarque qui a marqué l'évolution du pouvoir royal.

Dates importantes :

naissance et mort : 1494-1547 (53 ans)

règne : 1515-1547 (32 ans)

bilan contrasté : victoire de Marignan 1515, défaite de Pavie 1525

### 1/Conception du pouvoir à une époque charnière:

Elle très différente de la nôtre : fondée sur un rapport hiérarchique vertical. Le pouvoir n'est pas considéré comme quelque chose de honteux mais d'éminemment souhaitable.

Depuis la fin de la guerre 100 ans, on observe un renforcement pouvoir royal au détriment du pouvoir féodal. Le règne de François 1er est une étape vers le pouvoir monarchique absolu incarné par Louis XIV qui pourra déclarer « l'Etat, c'est moi » (on peut établir un certain parallélisme entre ces deux règnes).

Le souverain est le seul dépositaire de la puissance publique, qu'il incarne. Le seul pouvoir supérieur est Dieu dont il est le représentant dans son royaume. Il n'y a pas d'opposition entre le bien public et l'intérêt du prince : le prince agit pour le bien de ses sujets et la gloire de son royaume. Le fait du prince n'est nullement l'arbitraire.

L'époque assiste à une théorisation du pouvoir et de son exercice avec de très nombreuses publications. Parmi les plus marquantes :

« Le Prince » de Machiavel (1513) définit la meilleure manière de conquérir et conserver le pouvoir. La politique devient une stratégie. La pensée politique n'a plus de lien avec la religion qui n'est plus qu'un instrument de stabilité politique et d'harmonie sociale. Nécessité fait loi (et non pas la fin justifie les moyens).

Le prince doit savoir profiter de l'occasion, s'adapter aux circonstances, réfléchir avec lucidité sur la conduite à adopter, maintenir l'ordre. S'il ne peut parvenir à inspirer de l'amour à ses sujets, il doit s'imposer par la crainte. Il doit s'assurer des alliances à l'extérieur et des appuis fidèles à l'intérieur à l'aide de ministres qu'il s'attache en récompensant leur zèle à le servir.

« De l'institution du Prince » du lettré Guillaume Budé (1517), recommande un pouvoir royal fort qui prime sur la puissance papale. Le roi a tous les pouvoirs. Toutefois, il doit s'entourer de sages et reste responsable devant Dieu. Son rôle de mécène est très important. Il concentre en sa personne toutes les vertus chrétiennes et mondaines.

« Le courtisan » de Baldassare Castiglione (1528) fait fusionner l'idéal chevaleresque du moyen âge avec le nouvel idéal culturel de l'humanisme de la renaissance, et définit la perfection aristocratique.

Prince des armes et des arts, François 1er est véritablement l'incarnation de ces modèles :

Roi chevalier, il est un guerrier accompli. Roi très chrétien, il assiste à une messe quotidienne. S'il ne part pas en croisade, il fait de la France la gardienne du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

Roi moderne, il n'hésite pas à s'opposer au Pape, à faire alliance avec des protestants et même avec le sultan. Il viole sans état d'âme la parole donnée au traité de Madrid et échange sa liberté contre

celle de ses propres enfants qu'il laisse en otage en Espagne.

Roi magnifique, il entretient son prestige. Il fait un spectacle des déplacements de la cour et entreprend des tournées grandioses des grandes villes.

Il apprécie les références aux figures de pouvoir de l'antiquité (César).

L'art est aussi utilisé comme un outil de propagande : célébration de la victoire de Marignan par Clément Janequin (La Bataille), exploits du roi vêtu en Hercule sur les fresques de la galerie de Fontainebleau par Le Primatice.

L'image du roi est plus largement diffusée qu'auparavant grâce aux portraits de Clouet, du Tintoret, de Véronèse. François 1er est le premier roi de France dont nous connaissons si bien les traits à tous les âges.

## 2/ le pouvoir de François 1er et ses limites

Ce pouvoir porte en lui-même ses propres limites, de plusieurs natures.

### Les surprises de la biologie :

Le pouvoir héréditaire en ligne mâle comporte bien des aléas. La vie est fragile et on ne choisit pas le sexe de sa descendance. François 1er n'était lui-même pas destiné à régner (fils d'un cousin germain de Louis XII qui n'a pas eu de fils). La naissance d'un fils fait l'objet d'ardentes prières et la mère de François 1er a choisi son prénom en l'honneur de Saint François de Sales, qui lui avait annoncé cet heureux événement (ce qui lui permettra providentiellement de porter le nom de son futur peuple). François 1er n'a pas eu de prise sur sa propre succession puisque son fils aîné favori et préparé pour régner est mort jeune. Le futur Henri II s'entendait fort mal avec son père.

Le pouvoir n'est toutefois pas le seul apanage des hommes. L'époque a été marquée par une succession de femmes très puissantes : Anne de Beaujeu (toujours bien vivante et hostile à François 1er), Anne de Bretagne (sa belle-mère) et Louise de Savoie (sa mère). Louise de Savoie, très ambitieuse, a tout mis en œuvre pour faciliter l'accession au trône de son fils, elle l'a élevé pour exercer le pouvoir royal. Elle se montre très déférente envers son propre fils mais exerce la régence à deux reprises et signe « la paix des dames » (l'autre dame étant la tante de Charles Quint), le traité qui ramènera la paix entre François 1er et Charles Quint.

La médecine du temps ne peut rien face à la maladie et la douleur. Malgré sa santé robuste, François 1er a succombé à une infection comme n'importe lequel de ses sujets. Sa tombe à Saint Denis, un « transi » spectaculaire, montre bien la distinction qui séparait l'être mortel et le monarque. « Le roi est mort, vive le roi » : l'homme trépassé mais le principe monarchique demeure.

### La personnalité de François 1er :

Eduqué pour régner, François 1er aime et sait commander. Les témoins de son temps reconnaissent son charisme personnel et sa majesté naturelle. Sa haute taille (remarquable pour son époque) est un atout. Il a l'art de se faire aimer. Tous les témoignages soulignent son amabilité. Au début de son règne, il connaît une grande popularité auprès de ses sujets. Il est bien entouré et bien servi par des conseillers fidèles et loyaux. Mâle dominant, il multiplie les conquêtes féminines et affiche officiellement ses maîtresses.

Il s'intéresse aux affaires du royaume et tient conseil tous les jours quand il n'est pas en campagne militaire.

Il est aussi sportif que lettré, grand amateur d'art. Il parle plusieurs langues, on lui attribue des poèmes. Son courage physique est exemplaire, au combat comme face à la souffrance physique et morale. Il fait preuve de vaillance face aux revers de la fortune. Il écrit à sa mère après le désastre de Pavie : « de toute chose ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui m'est sauvée ».

Lors de la première moitié de son règne, il ne s'est pas montré sanguinaire et a épargné ses ennemis.

Cependant ses grandes qualités vont se muer en défauts dans la deuxième partie de son règne.

L'impétuosité conquérante se transforme en entêtement dans la conduite des guerres d'Italie, auxquelles il aura le plus grand mal à renoncer.

L'opinion se montrera de moins en moins indulgente envers ses conquêtes galantes : la postérité retiendra l'image d'un satyre (Voltaire, Victor Hugo, Michelet).

Le traitement des opposants va se durcir : trahisons et exécutions se multiplieront.

#### Politique étrangère : des ambitions sans grand effet :

L'Europe est alors gouvernée par des monarques de premier plan : François 1er, Henri VIII (son contemporain), Charles Quint (un peu plus jeune), Soliman Le Magnifique (surprenant allié). Une partie de bras de fer à l'échelle européenne s'engage entre François 1er et Charles Quint dont les états prennent le royaume de France en étau.

Henri VIII et les deux papes successifs arbitrent, en penchant d'un côté ou de l'autre, en fonction de leurs intérêts propres. Sur le terrain, les mercenaires suisses vendent leur soutien ou leur non-intervention au plus offrant.

Si l'on fait un bilan territorial, la victoire de Marignan est annulée par la défaite de Pavie, elle-même annulée par le non-respect du traité de Madrid : l'Italie est définitivement perdue mais la Bourgogne est conservée.

L'Espagne demeure la plus grande puissance européenne. Elle est aussi sans conteste la plus grande puissance coloniale grâce à ses possessions en Amérique Centrale et en Amérique du Sud, malgré les expéditions rivales envoyées par François 1er en Amérique du Nord (New York fut très brièvement nommée La Nouvelle Angoulême en son honneur).

#### Le bilan politique face au bilan économique :

Le règne de François 1er est marqué par le renforcement et la centralisation du pouvoir.

Le roi gouverne avec son conseil privé, composé d'hommes choisis par lui et lié à lui par des récompenses. Le roi prend ses décisions sous forme d'ordonnances. Cette activité est intense : sur les quelques 130 000 ordonnances de la monarchie française, François 1er est à l'origine d'environ 30000 d'entre elles. L'administration de l'impôt est centralisée par le trésor de l'épargne. Les agents royaux se multiplient sur tout le territoire dans toutes les administrations.

François 1er œuvre systématiquement à réduire tous les contre-pouvoirs :

- Il mène une politique gallicane. Le concordat de Bologne (1516) permet au roi de France de décider de la nomination des évêques en lieu et place du Pape. Le collège de France est une institution d'enseignement indépendante de l'Université et donc, de l'Eglise.
- Il cantonne le parlement à son domaine juridique et ne l'invoque que lorsque cela le sert (pour ne pas céder la Bourgogne). Il convoque des lits de justice et évite soigneusement le recours aux états généraux.
- Il attache les nobles à sa cour (chasses, festins). Il renforce l'étiquette (usage du pluriel de majesté, de « votre majesté ») alors que se penchants personnels tendaient à la simplicité. Il peut se heurter violemment à de grands féodaux comme le connétable de Bourbon, son ancien conseiller.
- Il impose aux municipalités des emprunts et leur donne à charge le soin des pauvres.
- Il voit dans la Réforme une menace envers son pouvoir et persécute les protestants en tant que dissidents.

Cette politique volontariste et autoritaire se heurte aux réalités économiques :

L'énorme dette publique héritée du règne précédent par François 1er sera considérablement aggravée, avant d'être transmise à son successeur. L'argent est le nerf de la guerre, la magnificence et le faste coûtent cher. Pour remplir les caisses perpétuellement vides, François 1er use et abuse de la hausse des impôts (institution de la fameuse gabelle), il recourt massivement à des emprunts forcés. Il institue la vénalité des offices (il faut payer des droits élevés pour exercer un emploi public). La lutte contre les malversations est un moyen comme un autre de s'emparer de la fortune des fraudeurs.

La pression fiscale aura raison de la popularité de François 1er et les surnoms injurieux fleuriront à la fin de son règne.

### 3 /durabilité de l'action de François 1er :

Si le long terme est le véritable critère d'évaluation du pouvoir, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

La plupart des ouvrages ne mettent en avant que l'enrichissement, il est vrai considérable, du patrimoine artistique : les châteaux de Chambord et de Fontainebleau, la venue en France de Léonard Vinci, l'embryon des collections de tableaux du Louvre (acquisition de La Joconde). François 1er a également volontairement contribué à l'essor des lettres et de l'imprimerie.

Cependant, plusieurs siècles plus tard, certaines innovations administratives sont toujours d'actualité : la loterie, le collège de France, la bibliothèque royale (devenue nationale) et son droit de dépôt et surtout l'édit de Villers-Cotterêts, toujours en vigueur et consultable sur le site de Légifrance (usage du français dans les actes officiels et institution de l'état civil grâce aux registres paroissiaux).

Si François 1er a laissé son nom à Vitry-Le-François (petite ville reconstruite après sa destruction par Charles Quint), s'il s'est intéressé de manière générale aux ports (construction du château d'If à Marseille), on peut affirmer que Le Havre, dont il a décidé la fondation, est la plus ample manifestation concrète de l'efficacité de son pouvoir.

Le projet existait déjà au temps de Louis XII et Henri II a poursuivi l'œuvre de son père, mais François 1er s'est investi personnellement dans l'entreprise, qui représentait un chantier gigantesque pour l'époque. Il a pris la décision, il est venu voir sur place le bon déroulement des travaux lors de cinq visites. A chacune d'entre elles, il a pris des mesures appropriées afin de faciliter le développement de la ville et d'attirer des habitants (don de ses armes personnelles, octroi de franchises). Il ne renonce pas malgré la catastrophique « mâle marée » de 1522 qui détruit les premières constructions. Il nomme et révoque les responsables lorsqu'ils ne sont pas à la hauteur où se livrent à des malversations. Il fait appel à un architecte urbaniste novateur : l'italien Bellarmato. Néanmoins, refusant la flagornerie, le roi refusera que Le Havre soit appelé « Franciscopolis ».

Les textes (l'acte de fondation de la ville, l'octroi de franchises) permettent de bien comprendre le mécanisme de prise de décision et de juger de son efficacité :

- Il s'agit de la volonté expresse du roi : « moi, François par la grâce de Dieu »
- La décision a été prise après mûre réflexion avec son conseil.
- Elle l'a été dans l'intérêt public et dans un but économique.
- Elle intervient après étude par des experts (emplacement, faisabilité)
- Tout est prévu avec la plus grande précision.
- Un chargé de mission est nommé en la personne de l'amiral de Bonnivet.
- Le roi lui délègue tout pouvoir pour l'exécution de sa décision : il pourra prendre en cas d'opposition les mesures qui s'imposent.
- L'acte se montre soucieux de la justice : le bois de construction sera payé au juste prix mais il sera pas question de résister aux réquisitions.
- La formule de conclusion est « car tel est notre plaisir » (telle est notre volonté) ce qui réaffirme la décision, confirmée encore par la signature et le sceau du roi.

Dans son rôle de fondateur du Havre, François 1er se montre tel que son impressionnante effigie de l'Hôtel de Ville le représente : l'incarnation de la majesté et du pouvoir royal. Le Havre, installation fragile aux débuts chaotiques, n'aurait pas pu exister sans le soutien sans faille de François 1er ni devenir, au fil du temps, le 2ème port français et une ville importante. D'une certaine façon, nous sommes présents ici et aujourd'hui, dans ce lycée qui porte son nom, par sa volonté et grâce à lui.

### **Bibliographie :**

#### Généralités

Article François 1er sur Wikipedia

Julaud, Jean-Joseph - « L'histoire de France pour les nuls »- FIRST- 2013

Melmoux, Emmanuel / Mitzinmacker, David -« 100 personnages qui ont fait l'histoire de France » - Bréal – 2004

#### Jeunesse

Knafou / Zanghellini - Histoire 5ème- Belin - 2001

Gausсен, Dominique, Henry, Patrick – « François 1er et les châteaux de la Loire » – Mango jeunesse - 2000

#### Adultes

Cornette, Joël - « L'affirmation de l'Etat absolu 1492-1652 » - 7e édition – Hachette supérieur- 2012

Dubois, Jacques - Les hommes qui ont inventé Le Havre : une ville et un port 1517-1939 » - Editions Les Falaises – 2013

Jacquart, Jean – « François 1er » - Fayard- 1981

Hamon, Philippe - « Les Renaissances 1453-1559 » - collection histoire de France - Belin - 2009

#### Archives

Archives municipales du Havre - fichiers numériques de :

- la commission délivrée le 7 février 1517 à l'amiral de Bonnivet pour construire Le Havre au lieu de Grasse
- « lettres patentes données le 8 octobre 1517 accordant exemption de taille et de franc sallé

pour dix ans dans le port et havre de Grasse et la ville close à construire et à édifier »

« Les ordonnances des rois de France : règne de François 1er » 1902 - ouvrage mis en ligne par l'Université de Toronto

<https://archive.org/details/ordonnancesdesro01fran>